



Ref : CA2018/93

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 DÉCEMBRE 2018

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION D'UNE MOTION RELATIVE
AU PROJET DE HAUSSE DES DROITS D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ
POUR LES ETUDIANTS EXTRA-COMMUNAUTAIRES**

➡ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 21 décembre 2018 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

Entendu l'exposé de Mme la Présidente de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ **DÉCIDE, à l'unanimité, d'approuver une motion de mise en cause du projet de hausse des droits d'inscription à l'université pour les étudiants extracommunautaires, telle que présentée en pièce ci-jointe à la présente délibération.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 21 décembre 2018.

Nombre de membres présents	24
Nombre de membres représentés	11
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	35
Nombre de votes pour	35
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 31/01/2019

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le : 18/01/2019